



LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE

ORGANISE UN CONCOURS
D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF
EN 2013

NOMBRE DE POSTES OUVERTS : 08

(Assistant de Service Social : 03 - Education Spécialisée : 04 - Conseil en Economie Sociale et Familiale : 01)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent :

1) Les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

Pour la spécialité assistant de service social :

- Diplôme d'Etat d'assistant de service social
- Certificats ou autres titres mentionnés à l'article 218 du code de la famille et de l'aide sociale et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France

Pour la spécialité Education Spécialisée :

- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Pour la spécialité Conseil en économie sociale et familiale :

- Diplôme d'Etat de conseiller en économie familiale et sociale

2) Les candidats ayant une équivalence de diplôme à produire au plus tard le jour de l'examen.

PERIODE D'INSCRIPTION : DU MARDI 04 JUIN 2013 AU MERCREDI 10 JUILLET 2013

Le retrait des dossiers s'effectuera

par préinscription :

- **en ligne** sur le site internet www.cdg-guadeloupe.fr rubrique concours (du mardi 04 Juin au mercredi 10 Juillet 2013 18h, heure locale)

au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe : avenue Paul Lacavé, Petit-Paris, 97 100 BASSE-TERRE, ouvert les lundi, mardi et jeudi de 08 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 30 et les mercredi et vendredi de 08 H 00 à 12 H 30 (un ordinateur sera mis à disposition pour effectuer la préinscription en ligne).

Par voie postale au siège du Centre de Gestion, accompagnée d'une enveloppe au format 21 x 29,7 libellée aux nom, prénom et adresse de l'intéressé (e) et affranchie à 1, 48 €. Les demandes devront être adressées au plus tard le **mardi 02 juillet 2013** (cachet de la poste faisant foi).

Il est rappelé que la préinscription ne vaut pas inscription. A l'issue de la procédure de préinscription, il conviendra OBLIGATOIREMENT d'imprimer le dossier généré en PDF, de le compléter, de le signer et de l'adresser ou le déposer avec les pièces demandées au Centre de Gestion dans les délais prévus ci-après.

DATE LIMITE DE DÉPÔT (16h30) OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS (le cachet de la Poste faisant foi) :
LE Jeudi 18 juillet 2013

AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE
B.P. 465 - AVENUE PAUL LACAWE - PETIT PARIS - 97100 BASSE-TERRE

DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES : LE JEUDI 03 OCTOBRE 2013